

(12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 58946 B1** (51) Cl. internationale : **E04H 17/16**
- (43) Date de publication : **30.11.2023**

-
- (21) N° Dépôt : **58946**
- (22) Date de Dépôt : **19.05.2021**
- (71) Demandeur(s) : **Moreda-Riviere Trefilerias, S.A., Avenida Principe de Asturias, s/n 33211 Gijon (Asturias) (ES)**
- (72) Inventeur(s) : **MENÉNDEZ NOVAS, Francisco ; IRAZUSTA GALLEGO, Aarón ; VILLECHENOUX, Karine**
- (74) Mandataire : **ATLAS INTELLECTUAL PROPERTY**
- (86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation : EP 21382454.3

(54) Titre : **CLOTURE PARE-VUE ET PROCEDE D'INSTALLATION**

- (57) Abrégé : Elément de serrage (1, 1', 1'') pour lames (A) de clôture d'intimité, comprenant un secteur de fixation élastique courbe (2, 2', 2'') pouvant être fixé sur une tige transversale (B) de la grille d'enceinte, un secteur de support élastique plat (3), qui peut être inséré dans une latte (A) et qui présente un évidement inférieur (4) sur le bord périphérique duquel se trouve une saillie, dans lequel la base (6) du support élastique le secteur (3) présente une encoche (7) qui a la même orientation et les mêmes dimensions que la saillie (5), de sorte que l'élément de serrage (1, 1', 1'') peut être couplé à un élément de serrage identique (1, 1', 1'') engageant ses évidements inférieurs (4) et ses secteurs d'appui élastiques (3) étant contenus dans un même plan avec ses extrémités (8), situées à l'opposé de sa base (6), orientées dans des directions opposées.

Revendications

1. Kit de clôture pare-vue comprenant au moins un élément de serrage (1, 1', 1'') pour des lattes (A) pour des barrières de dissimulation, dans lequel ledit, au moins un, élément de serrage (1, 1', 1'') comprend :

- un secteur de fixation élastique (2, 2', 2'') qui possède une configuration incurvée et qui peut être fixé d'une manière amovible sur une tige transversale (B) de la clôture, et - un secteur de support élastique (3) qui possède une configuration plate et qui peut être inséré dans une extrémité d'une latte creuse (A),

caractérisé en ce que

le secteur de support élastique (3) possède un évidement inférieur (4) sur le bord périmétrique duquel une saillie (5) est située contenue dans le plan du secteur de support élastique (3) luimême, dans lequel le secteur de support élastique (3), à sa base (6), située à proximité du secteur de fixation élastique (2, 2', 2''), possède une encoche (7) qui possède la même orientation et les mêmes dimensions que la saillie (5), de sorte que l'élément de serrage (1, 1', 1'') puisse être couplé d'une manière à rainure-et-languette à un élément de serrage (1, 1', 1'') identique, mettant en prise les évidements inférieurs (4) respectifs et laissant les secteurs de support élastiques (3) respectifs contenus dans le même plan avec les extrémités (8) des secteurs de support élastiques (3), situées à l'opposé de leurs bases (6) respectives, orientées dans des directions opposées, dans lequel un couplage est effectué par la mise en prise de la saillie (5) d'un premier élément de serrage (1, 1', 1'') dans l'encoche (7) d'un deuxième élément de serrage (1, 1', 1'') au moyen d'un mouvement relatif contenu dans le plan des secteurs de support élastiques (3) dans une direction coïncidant avec leur orientation, les saillies (5) et encoches (7) ayant une configuration telle qu'elles ne peuvent être désolidarisées dans une quelconque autre direction ne coïncidant pas avec leur orientation.

2. Kit pare-vue selon la revendication 1, dans lequel la saillie (5) et l'encoche (7) de l'élément de serrage (1, 1', 1'') possèdent une section transversale trapézoïdale.

3. Kit pare-vue selon la revendication 1, dans lequel la saillie (5) et l'encoche (7) de l'élément de serrage (1, 1', 1'') possèdent une section transversale en T.

4. Kit pare-vue selon la revendication 1, dans lequel la saillie (5) et l'encoche (7) de l'élément de serrage (1, 1', 1'') possèdent une section transversale cylindrique.

5. Kit pare-vue selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel le secteur de fixation élastique (2) de l'élément de serrage (1) possède une configuration semi-cylindrique.

6. Kit pare-vue selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, dans lequel le secteur de fixation élastique (2') de l'élément de serrage (1') possède une configuration transversale ovale avec un élargissement central.

7. Kit pare-vue selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, dans lequel le secteur de fixation élastique (2'') de l'élément de serrage (1'') possède une configuration semi-cylindrique qui affecte plus de la moitié de sa section transversale, avec une courbure prononcée vers le côté opposé à celui du secteur de support élastique (3), produisant une transition marquée de manière interne entre le secteur semi-cylindrique et un rabat inférieur avec lequel ledit secteur de fixation élastique (2'') se termine vers l'extérieur.

8. Kit pare-vue selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel l'extrémité (8) du secteur de support élastique (3) de l'élément de serrage (1, 1', 1'') comprend une pluralité d'éléments élastiques inclinés (9) dans une configuration transversale en pointe de flèche.

9. Kit pare-vue selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel le secteur de support élastique (3) de l'élément de serrage (1, 1', 1'') comprend une encoche de division longitudinale (10).

10. Kit pare-vue selon l'une quelconque des revendications précédentes, comprenant au moins deux éléments de serrage (1, 1', 1'').

11. Kit pare-vue selon la revendication 10, comprenant au moins une latte (A) qui peut être fixée au grillage au moyen d'au moins un élément de serrage (1, 1', 1").

12. Procédé pour l'installation d'un kit de clôture parevue selon l'une quelconque des revendications précédentes, qui comprend le couplage d'un premier élément de serrage (1, 1', 1") à un deuxième élément de serrage (1, 1', 1") identique, mettant en prise leurs évidements inférieurs (4) et leurs secteurs de support élastiques (3) qui sont contenus dans le même plan avec leurs extrémités (8) orientées dans des directions opposées, dans lequel le couplage est effectué par la mise en prise de la saillie (5) d'un premier élément de serrage (1, 1', 1") dans l'encoche (7) d'un deuxième élément de serrage (1, 1', 1") au moyen d'un mouvement relatif contenu dans le plan des secteurs de support élastiques (3) dans une direction coïncidant avec leur orientation.